Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/09/2026 - 16176 - 2023 B 02307 - 978 201 325 - 1337 CONSEIL

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 803	1 574	2 229	1 581
Immobilisations financières				
Participations	1 187 000	587 000	600 000	1 187 000
Total actif immobilisé (III)	**1 190 803**	**588 574**	**602 229**	**1 188 581**
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients et comptes rattachés	22 320		22 320	29 760
Autres créances	3 454		3 454	3 665
Charges constatées d'avance	1 409		1 409	58
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 782		45 782	28 783
Total actif circulant (IV)	**72 965**		**72 965**	**62 266**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 263 768	588 574	675 195	1 250 847

DÉPÔT DU
08 SEP. 2026 16076.
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	**1 187 000**	**1 187 000**
Réserves		
Réserve légale	**275**	
Autres réserves	**5 231**	
Résultat de l'exercice	**-583 246**	**5 506**
Total capitaux propres (I)	**609 260**	**1 192 506**
Total autres fonds propres (I bis)		
Total des provisions (II)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**920**	**872**
Organismes sociaux	*1 496*	*638*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*662*	*1 022*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*4 853*	*6 487*
Autres dettes fiscales et sociales		*500*
Dettes fiscales et sociales	**7 011**	**8 647**
Autres dettes	**58 003**	**48 822**
Total des dettes (III)	**65 935**	**58 341**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**675 195**	**1 250 847**

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 675 195 euros dégage une perte de 583 246 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général.

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable, dont les conséquences sont exposées dans la présente annexe.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sous réserve des changements relatifs à la première application du règlement ANC 2022-06),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Autres éléments significatifs

Une évaluation de la société Acceis a été réalisée fin d'année 2025.
Un test de dépréciation a donc été fait sur la valeur des titres de participation. Il en ressort une dépréciation de 587 000€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 048	1 755		3 803
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 048	1 755		3 803
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 187 000			1 187 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 187 000			1 187 000
ACTIF IMMOBILISE	1 189 048	1 755		1 190 803

Notes sur le bilan

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			1 755		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercic			**1 755**		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice					

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ACCEIS 35000 RENNES	20 600	355 930	47,48	101 597

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SAS ACCEIS 35000 RENNES	1 187 000	569 800			

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	467	1 107		1 574
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	467	1 107		1 574
ACTIF IMMOBILISE	467	1 107		1 574

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 183 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 320	22 320	
Autres	3 454	3 454	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 409	1 409	
Total	27 183	27 183	

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 860
Total	1 860

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 187 000,00 euros décomposé en 118 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**118 700**	**10,00**
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**118 700**	**10,00**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 65 935 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**920**	**920**		
Dettes fiscales et sociales	**7 011**	**7 011**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	**58 003**	**58 003**		
Produits constatés d'avance				
Total	**65 935**	**65 935**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 37 543 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	732
Charges sociales - charges à payer	1 496
Clients - RRR à accorder	20 460
Total	22 688

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca documentation	58		
Cca rsi tns	1 351		
Total	1 409		

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS — N° 2065-SD 2026

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
EURL 1337 CONSEIL	
SIRET 9 7 8 2 0 1 3 2 5 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
14 RUE DES VIOLETTES 35132 VEZIN LE COQUET	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	

Activités exercées	Gestion de fonds	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %	4 416	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 **Plus-values**		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238*quindecies*	

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*		Autres dispositifs	
Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies*		Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*	

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

5 **Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)**	Base d'imposition		Chiffre d'affaires		Taux d'impositon
6 **Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)**			Base d'imposition		Taux d'impositon

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF

– du prestataire :

– du comptable : SAS AD'EX OUEST

37 RUE DU BICNON 35515 CESSON SEVIGNE CEDEX *Tél :* 02 99 51 34 51

– du conseil :

Tél :

Cegid Group

1337 CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 187 000 euros
Siège social : 14, rue des Violettes
35132 VEZIN LE COQUET
978 201 325 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTATDE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 583 245,96 euros de la manière suivante :

- sur les sommes figurant au compte "Autres réserves" - 5 230,68 €
lequel est entièrement soldé

- le solde, au compte "Report à nouveau"..... - 578 015,28 €
qui ressort ainsi à un montant de – 578 015,28 €

- Total égal à la perte constatée - 583 245,96 €

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

La présente décision tenant lieu d'assemblée d'associés entraîne l'approbation de cette résolution.

Certifié conforme
La Gérance

